



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins généralistes

Question écrite n° 90406

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la revalorisation de la consultation à 1 euro pour les médecins généralistes. Cette augmentation ne règle en rien la désaffection pour cette profession, conséquence des conditions de formation, de l'inégalité de répartition, des conditions de travail ou de l'isolement. Elle aggrave un peu plus la situation de notre système de santé. Accordée avec contrepartie, cette revalorisation aurait été conditionnée à une réduction des prescriptions d'arrêt maladie. Comment des professionnels responsables pourraient-ils envisager de ne pas prescrire des arrêts maladie pour des patients qui le nécessiteraient ? Pour un coût évalué à 210 millions d'euros, cette augmentation financée par les citoyens s'est décidée en l'absence d'un débat public. Aussi, elle lui demande quelles mesures il compte mettre en place en vue de trouver de véritables solutions aux besoins sanitaires et sociaux de la population et de garantir un système durable de soins pour tous.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90406

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 mars 2006, page 3289